



NOTE DE TRAVAIL

ASSEMBLÉE — 41^e SESSION

COMMISSION ÉCONOMIQUE

Point 35 : Réglementation économique du transport aérien international — Politique

**DÉFIS ÉCONOMIQUES ET DURABILITÉ DU
TRANSPORT AÉRIEN PENDANT LES PANDÉMIES ET
LES CRISES MONDIALES**

(Note présentée par Oman)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Une longue période s'est certes écoulée depuis le début de la pandémie de COVID-19, mais selon les données statistiques publiées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), il est clair que la reprise du secteur du transport aérien reste lente à l'échelle mondiale. Nombre d'institutions du secteur sont encore sous le choc des répercussions de la pandémie. Les parties prenantes étatiques ont suivi des orientations différentes en matière d'aide apportée aux compagnies aériennes pour surmonter les effets de la pandémie.

La présente note de travail porte sur une proposition formulée par le Sultanat d'Oman et qui appelle à l'élaboration d'un document d'orientation stratégique pratique comprenant des lignes directrices sur la manière de relever les défis économiques et de normaliser les modèles d'appui. Le document proposé serait activé lors de pandémies et crises mondiales en vue d'assurer la durabilité du secteur mondial du transport aérien.

La suite à donner par l'Assemblée figure au paragraphe 7.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique — <i>Développement économique du transport aérien</i> .
<i>Incidences financières :</i>	La note comprend une proposition visant à minimiser les incidences économiques des pandémies et crises mondiales afin de garantir la viabilité du secteur du transport aérien.
<i>Références :</i>	Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), <i>Incidences du nouveau coronavirus (COVID-19) sur l'aviation civile : analyse de l'impact économique</i> (Montréal, Canada, Développement économique, Direction du transport aérien (8 mars 2022). <i>Connecter le monde en temps de crise : réponse de l'aviation internationale à la pandémie</i> , Fang Liu (décembre 2020). <i>Effets de la pandémie de coronavirus (Covid-19) sur le transport aérien dans les États arabes</i> , Dr Laksi, Fawziyah (juin 2021).

¹ Version arabe soumise par Oman.

1. INTRODUCTION

1.1 L'industrie du transport aérien est considérée comme l'un des secteurs les plus cruciaux à l'échelle mondiale. Il s'agit aussi de l'un des piliers du développement économique sur lesquels les États s'appuient, compte tenu de sa contribution efficace aux échanges commerciaux et à la communication sociale entre les différents pays et États. Les progrès du secteur du transport aérien dans un État constituent un véritable critère de sa croissance économique et l'une des sources essentielles de son produit intérieur brut (PIB), étant donné sa corrélation avec d'autres secteurs tout aussi importants, comme le commerce et le tourisme.

1.2 La pandémie de COVID-19 est considérée comme étant à l'origine du pire revers subi par le secteur de l'aviation depuis les années 1970. Elle a entraîné l'arrêt total du trafic aérien dans le monde entier.

1.3 La situation actuelle du secteur du transport aérien montre la nécessité urgente de concevoir une politique d'équilibre entre la satisfaction des besoins sanitaires des aéroports liés aux pandémies et aux crises, et les incidences économiques des opérations de vol des compagnies aériennes, en définissant des modèles d'appui qui comprennent notamment les redevances des services de transport aérien, des services de navigation aérienne et des aéroports.

1.4 Ces politiques devraient servir à réduire les incidences économiques des pandémies et crises planétaires, afin d'assurer la durabilité du trafic aérien mondial.

2. OBJET DE LA NOTE DE TRAVAIL

2.1 La présente note de travail vise à établir un équilibre entre le coût de la satisfaction des besoins sanitaires des aéroports liés aux pandémies et crises, et les incidences économiques des opérations de vol des compagnies aériennes, en définissant des modèles de soutien comprenant les redevances des services de transport aérien, des services de navigation aérienne et des aéroports.

2.2 La note propose la création d'un document d'orientation stratégique pratique à l'intention des autorités de l'aviation civile des États membres, des autorités de gestion des aéroports, des autorités chargées de percevoir les redevances et des autres parties prenantes réglementaires concernées. La note proposée comprendrait des lignes directrices sur la façon de relever les défis économiques liés aux pandémies et de normaliser les modèles d'appui, et serait activée lors de pandémies et crises mondiales en vue de garantir la durabilité du secteur du transport aérien mondial.

3. CONTRIBUTION DU TRAFIC AÉRIEN AUX ÉCONOMIES DES ÉTATS

3.1 Il ressort des rapports statistiques que les sociétés de transport aérien mondiales transportent environ 4,5 milliards de voyageurs par an, en plus de 60 millions de tonnes de fret aérien à bord de près de 40 millions de vols².

² *Connecter le monde en temps de crise : réponse de l'aviation internationale à la pandémie.* Fang Liu, (décembre 2020), [Reconnecter le monde, un objectif primordial : la réponse du secteur aérien pendant la pandémie.](#)

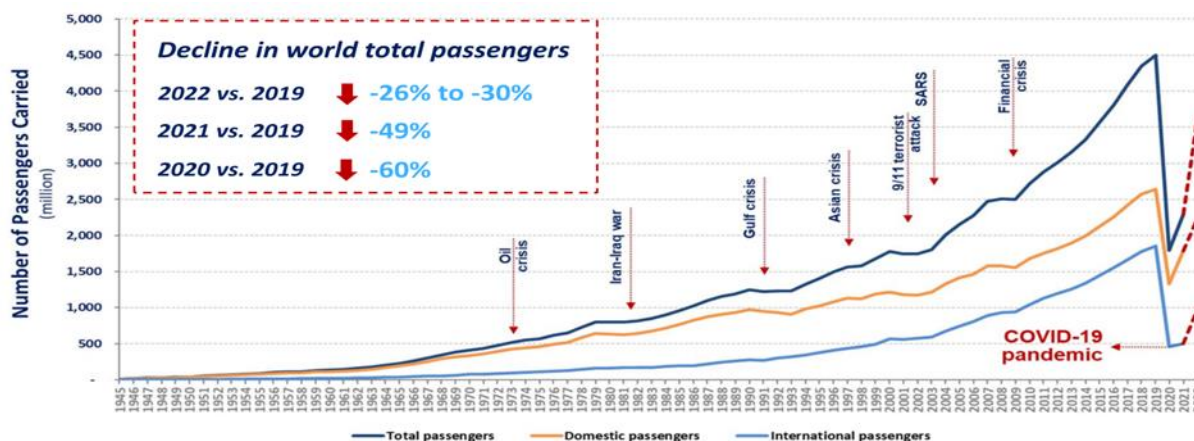
3.2 Le secteur du transport aérien contribue d'ordinaire à hauteur de 3,6 % au produit mondial brut (PMB), ce qui représente 2 700 milliards d'USD. Ce secteur fournit également des emplois à plus de 65,5 millions de personnes sur le marché du travail mondial. Les prévisions et rapports mondiaux précédents avaient prédit que l'industrie du transport aérien enregistrerait une croissance annuelle de 5 % et que sa contribution serait par conséquent supérieure à 5 700 milliards d'USD à l'horizon 2036.

4. DÉFIS DU TRANSPORT AÉRIEN MONDIAL

4.1 Le secteur mondial du transport aérien a connu bien des défis au fil des ans, notamment des guerres, des crises économiques et des problèmes occasionnés par les épidémies et pandémies planétaires qui ont fait des ravages dans le monde. La pandémie de COVID-19, cependant, a causé les défis les plus graves et a conduit à une paralysie totale de l'ensemble du secteur du transport aérien à l'échelle mondiale. La pandémie a aussi suscité des incidences économiques découlant principalement de la suspension des vols réguliers entre les pays. Cette situation a entraîné à son tour le licenciement d'un très grand nombre de travailleurs de l'industrie du transport aérien et des secteurs connexes comme le tourisme et le commerce.

4.2 L'OACI³ a reconnu que l'industrie du transport aérien international était confrontée à de nombreux problèmes graves qui ont touché considérablement d'autres secteurs tels que le tourisme, le commerce et les voyages. Néanmoins, la pandémie de COVID-19 reste la source du pire revers enregistré depuis la crise pétrolière du milieu des années 1970.

[La figure ci-dessous illustre la croissance du trafic aérien mondial de passagers entre 1945 et 2022](#)

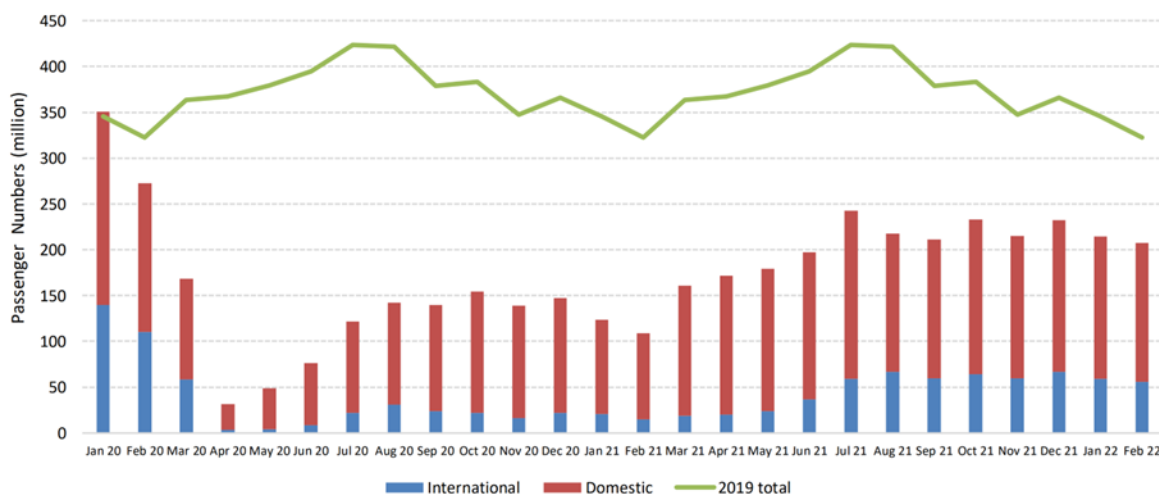


5. RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

³ Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), Incidences du nouveau coronavirus (COVID-19) sur l'aviation civile : analyse de l'impact économique (Montréal, Canada, Développement économique, Direction du transport aérien (8 mars 2022)). [Incidences du nouveau coronavirus \(COVID-19\) sur l'aviation civile : analyse de l'impact économique.](#)

5.1 Même si plus de deux ans se sont écoulés depuis le début de la pandémie de COVID-19, les dernières données⁴ de l'OACI indiquent que le rythme de relance du secteur du transport aérien a commencé à montrer une certaine amélioration, alors qu'il était généralement lent à l'échelle mondiale jusqu'à récemment. Les entreprises du secteur restent toutefois aux prises avec les répercussions des restrictions et des mesures d'atténuation induites par la pandémie. Les parties prenantes étatiques ont choisi de suivre des orientations différentes en matière d'aide apportée aux compagnies aériennes pour surmonter les effets de la pandémie.

Statistiques mensuelles du trafic mondial de passagers de 2021-2022 par rapport à 2020



6. ENSEIGNEMENTS TIRÉS DES DÉFIS ÉCONOMIQUES POSÉS DURANT LA PANDÉMIE

6.1 La coopération internationale s'est avérée impérieuse pour atténuer les effets économiques de la pandémie sur le secteur du transport aérien. La pandémie devrait servir de source d'enseignement dégagé pour éviter des effets économiques similaires qui pourraient être occasionnés par d'éventuelles pandémies ou crises mondiales à l'avenir.

6.2 Oman souligne qu'il importe d'assurer une coopération sous l'égide de l'OACI, en vue de préparer un document d'orientation international dont l'objectif est d'établir un équilibre entre la satisfaction des exigences sanitaires des aéroports liées aux pandémies et aux crises, et les incidences économiques des opérations de vol des compagnies aériennes, en définissant des modèles d'appui qui comprennent les redevances des services de transport aérien, des services de navigation aérienne et des aéroports.

7. SUITE À DONNER

7.1 L'Assemblée générale est invitée à approuver les recommandations ci-après :

⁴ Ibid.

- a) charger la Commission économique de l'OACI d'examiner la création d'un mécanisme destiné à s'attaquer aux défis et restrictions mondiaux qui entravent la reprise du marché du transport aérien international durant les pandémies et crises mondiales ;
- b) souligner l'importance d'un maintien continu des directives de l'OACI concernant les mesures économiques et financières, afin d'atténuer les impacts des pandémies sur l'aviation, notamment l'idée d'élaborer un document d'orientation stratégique permettant aux États de relever les défis économiques et de normaliser les modèles d'appui. Le document proposé serait activé en cas de pandémie ou de crise mondiale en vue d'assurer la durabilité du secteur du transport aérien.

— FIN —